

## S'INSTALLER EN LIBÉRAL APRÈS LA THÈSE : LES ÉTAPES ESSENTIELLES

### ✓ 1. Obtenir l'attestation de réussite

- Après la soutenance de votre thèse d'exercice

### ✓ 2. Inscription au CDO (Conseil Départemental de l'Ordre)

- Déposer un dossier d'inscription complet\*
- Participer à la plénière
- Obtention de votre numéro ordinal et attestation d'exercice

\*Pièces à fournir : voir QR code en bas de page

### ✓ 3. Ouvrir un compte bancaire professionnel

- Pour gérer vos encaissements/dépenses en libéral (pas obligatoire)
- Fournir un IBAN professionnel lors des inscriptions suivantes

### ✓ 4. Inscription à l'URSSAF

- Créer un espace pro sur [cfe.urssaf.fr](http://cfe.urssaf.fr)
- Obtenir votre numéro SIRET/SIREN (via l'INSEE)

### ✓ 5. CPAM / RPPS

- Créer votre compte AMELI Pro
- Demander votre carte CPS
- Participer à une réunion d'information de la CPAM
- Obtenir vos feuilles de soins pré-identifiées

### ✓ 6. Affiliation à la CARCDSF (Caisse de retraite)

- Attendre la réception du courrier d'inscription
- Choisir entre :
  - Exonération temporaire (cotisation forfaitaire gratuite 2 ans)
  - Cotisations dès le départ

### ✓ Enfin... Vous êtes prêt(e) à exercer !

🔗 Scannez le QR code pour plus de détails et documents utiles.

#### 📌 Conseils pratiques:

- Gardez des copies numériques de tous vos documents
- Centralisez vos identifiants dans un dossier sécurisé
- Anticipez les délais administratifs

